DAHER
LEARNING CENTER

FICHE PROGRAMME DE FORMATION

MANAGER PREVENTEUR DES RPS ET DU HARCÈLEMENT

1. Présentation de la formation

Public visé : Managers, chefs d'équipe, professionnels RH et collaborateurs impliqués dans la qualité de vie au travail, la prévention des risques psychosociaux ou l'accompagnement des équipes

Prérequis : Aucun prérequis

Finalités : Sensibiliser et outiller les participants afin de comprendre les risques psychosociaux, repérer les signaux d'alerte, prévenir les situations sensibles et contribuer à un environnement de travail respectueux, sécurisé et favorable à la santé des collaborateurs

Durée et horaires : 1 jour, soit 7 heures de formation. Horaires précisés lors de la convocation

Modalité et lieu : Présentiel – Lieu précisé selon la session

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation, selon le calendrier des sessions, la validation des prérequis éventuels et sous réserve de places disponibles

Tarif indicatif : Tarif interentreprises : 800 € HT par jour et par participant.

Tarif intra-entreprise : sur devis.

Financement : Financement possible par l'employeur, un OPCO, France Travail ou à titre individuel, sous réserve des critères d'éligibilité et de l'accord du financeur. Nous contacter pour étudier les possibilités de prise en charge.

Contact et modalités d'inscription : Inscription par e-mail à login@daher.com

ou par téléphone auprès de Joffrey Auriach au 06.30.19.86.89.

L'inscription devient définitive après validation de la demande et confirmation écrite du DAHER Learning Center Logistics.

Reconnaissance délivrée : Attestation de fin de formation

2. Contenu de la formation

Objectifs pédagogiques

- Définir les risques psychosociaux, leurs différentes formes et leurs impacts sur la santé, le collectif de travail et la performance.
- Identifier les facteurs de risque, les signaux faibles et les situations pouvant relever du harcèlement moral ou sexuel.

- Comprendre le cadre légal, les obligations de l'entreprise et les responsabilités managériales en matière de prévention.
- Développer des pratiques managériales favorisant le dialogue, la prévention et la protection des collaborateurs.
- Savoir réagir face à une situation à risque, un signalement ou une alerte, en adoptant une posture adaptée et sécurisante.

Contenu de la formation

- Prévention et protection : démarches préventives, obligations de l'entreprise, analyse des dangers professionnels et détection des situations sensibles.
- Compréhension des risques psychosociaux : définition, périmètre, facteurs déclencheurs, catégories de risques et conséquences humaines, organisationnelles, financières et légales.
- Harcèlement moral et harcèlement sexuel : cadre réglementaire, critères constitutifs, situations à risque, comportements sexistes, cas concrets et actions correctives.
- Positionnement du manager : repérage des signaux d'alerte, collecte d'éléments, conduite d'investigations internes et interventions visant à protéger les collaborateurs.

3. Modalités pédagogiques et évaluation

Méthodes mobilisées : Formation alternant apports théoriques, études de cas, ateliers collaboratifs, mises en situation, échanges de pratiques, restitution en groupe et analyse de situations professionnelles.

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis au moyen de quiz, restitutions en groupe, observation en atelier et étude de cas.

Intervenant(e) : Expert ou experte en santé au travail, prévention des risques psychosociaux, harcèlement et accompagnement des organisations dans la prévention des situations sensibles.

4. Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour étudier les adaptations possibles, contactez la référente handicap.

Bérangère Touchemann – berangere.touchemann@daher.com – 07.88.81.52.77.

5. Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction : données non disponibles à ce jour.

Calcul prévu : nombre de répondants satisfaits ou très satisfaits par cette formation ÷ nombre total de répondants × 100. L'échantillon et la période seront précisés dès que des données consolidées seront disponibles.

Taux d'assiduité : données non disponibles à ce jour.

Calcul prévu : nombre d'heures effectivement suivies ÷ nombre d'heures prévues × 100. La période sera précisée dès que des données consolidées seront disponibles.